

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE

Bureau - - - - - 30, rue la Fabrique

1 cent le numero

6 cents par semaine

Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an \$3.00
Edition hebdomadaire, par an 1.00
Invariablement payable d'avance.
On peut aussi s'abonner pour six mois et pour trois mois.

Tarif des Annonces

Par ligne
Première insertion \$0.10
Autres insertions, si publiées tous les jours 0.05
" trois fois par semaine 0.06
" deux fois 0.07
" une fois 0.08
Avis de Noces, Mariages ou Décès 0.25

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 2 AVRIL 1883.

SIMONE ET MARIE

DEUXIEME PARTIE.
(SUITE)

Dans le personnage qui venait de lui parler il reconnaissait, malgré son déguisement, ou plutôt il devinait Lartigue.

— Bien fâché, monsieur! bien désolé! répondit tout haut Maurice. Puis à voix basse il ajouta:

— Partie remise...
Il prit place ensuite en face de la mère et de la fille, et la voiture roula vers Paris.

Le bruit de l'accident s'était propagé très vite, ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas.

Au moment où la calèche s'éloignait les gardiens arrivaient sur le lieu du sinistre.

— La glace brisée... disait l'un d'eux. Allons donc! c'est impossible! elle a plus de quinze centimètres d'épaisseur!

Un des curieux répliqua en montrant le trou béant,

— Regardez...
Le gardien examina l'ouverture, frappa du pied et s'écria:

— Tonnerre de bigre!! Nous avons eu à faire à des voleurs cette nuit!...
— Des voleurs!... répétèrent plusieurs voix.

— Qui.
— Voleurs de quoi?
— Voleurs de poissons, donc!! Je jurerai qu'on a pêché cette nuit une partie des carpes du lac, et qu'on les a vendues à la halle ce matin...

— Pêcher sous la glace??
— Parbleu!... c'est bien connu... Il faut être plusieurs. On fait un trou, et par ce trou on descend le filet qu'on appelle une *trouble*... L'un des pêcheurs la tient et les autres marchent sur la glace en tapant des pieds... Le bruit met les poissons en mouvement ils sentent que l'air extérieur arrive par l'ouverture près de laquelle ils accourent en masse... On n'a qu'à relever la *trouble* et on prend tout ce qu'on veut... Les braconniers d'eau douce le savent bien, les gredins!...

LII

L'explication du gardien pouvait sembler singulière.

Elle était de tout point véridique cependant.

Sans compter les braconniers d'eau douce dont il venait de parler, les propriétaires d'étangs font souvent pêcher ainsi sous la glace.

Maurice ayant assisté à l'une de ces pêches, pensait bien que le trou serait mis sur le compte des voleurs de nuit.

Lartigue et Verdier avaient repris la route de Paris en maugréant contre la mauvaise chance qui, sous la forme d'Albert de Gibray, venait de faire avorter un plan si bien conçu, une entreprise si habilement préparée.

— Ce n'est du reste, en effet, que partie remise, dit le faux abbé Méryss. Notre jeune associé n'en restera pas là. Pour moi Marie Bressolles ne compte plus... Je la regarde comme supprimée. Si nous avions Simone sous la main, comme nous avons celle-là, nous serions certains de toucher bientôt notre part de l'héritage d'Armand Dherville.

— Il me semble que, grâce au portrait carte remis à Maurice par Claudine Charvet, nous devons finir par trouver Simone...

— Nous la trouverons sans doute, mais ce n'est pas commode... Paris est grand...

— Enfin tu ne désespères pas?
— Désespérer!... jamais de la vie! Je suis plein d'espoir au contraire et, grâce à la certitude du succès à courte échéance, la patience ne me fera point défaut...

L'effarement et le désespoir de Ludovic Bressolles quand il vit sa fille revenir blessée, nous semble plus facile à comprendre qu'à décrire.

Heureusement le médecin appelé en toute hâte rassura bien vite l'ex architecte, en affirmant que l'égratignure de la tempe n'offrait absolument rien de grave, et qu'après un simple pansement il n'y paraîtrait plus.

Marie se sentit effectivement tout à fait soulagée quand elle eut reçu les soins du docteur qui, sans lui intimer l'ordre de garder le lit, la condamna pour deux autres jours à ne pas quitter l'hôtel de la rue de Verneuil.

Cette défense, à laquelle il était impossible de se soustraire, contraria infiniment la jeune fille.

Prisonnière à l'hôtel par ordonnance du médecin, elle ne pourrait point pendant trois jours aller poser à l'atelier de Gabriel Servet, et par conséquent elle ne verrait pas Albert de Gibray.

Nous avons quitté celui-ci au moment où il prenait sa course avec son ami dans la direction de Vincennes.

Bien lui en avait pris de courir. Grâce à la rapidité du mouvement qui ramenait la chaleur et déterminait une réaction, la fluxion de poitrine, à peu près inévitable après un bain glacé en plein hiver, put être évitée, mais l'épaule du jeune homme le faisait toujours effroyablement souffrir.

L'officier d'Artillerie aida Paul à se déshabiller et à se mettre au lit, puis il envoya chercher un chirurgien militaire qui ne se fit point attendre, constata que l'épaule avait été déboîtée par la violence du choc, remit toutes choses en place, mais déclara qu'un absolu repos était indispensable.

— Ne puis-je donc retourner chez moi? demanda le fils du juge d'instruction.

— Aujourd'hui, c'est impossible...
— Et demain?

— A cela je ne puis répondre... Nous prendrons une décision à cet égard demain matin, quand je reviendrai vous voir...

— Ton père ne sera-t-il point inquiet? dit le lieutenant.

— Non, car il sait que je suis venu te voir, et je t'ai prévenu que je cherchais peut-être chez toi, ce qui m'est arrivé déjà.

— Tu ne veux pas le faire prévenir de ton accident?

— A quoi bon?... Ce serait l'inquiéter en pure perte... S'il faut écrire demain on écrira après la visite du docteur... Mais j'espère bien que ce ne sera point nécessaire...

Le docteur avait ordonné une potion. Albert la prit et s'endormit d'un profond sommeil qui dura toute la nuit.

Dans la matinée du lendemain le médecin militaire fut assez satisfait de l'état de son malade pour lui permettre de retourner à Paris, mais en ajoutant que la guérison n'était point complète et qu'il fallait sous peine de grave imprudence garder la chambre pendant quelques jours.

Les vêtements mouillés séchaient depuis la veille devant un grand feu.

L'officier aida Albert à les revêtir car l'épaule du jeune homme, très douloureuse encore, ne lui laissait pas la liberté de ses mouvements, puis il envoya chercher une voiture et il reconduisit son ami à Paris.

Au moment où ils arrivèrent rue de Rennes, monsieur de Gibray ne se trouvait point chez lui.

Ses fonctions l'appelaient de bonne heure au palais dans son cabinet.

Il était parti sans se préoccuper de l'absence de son fils.

Albert donna l'ordre d'allumer du feu dans sa chambre, de bassiner son lit, et il se coucha.

— Est-il venu quelqu'un pour moi? demanda-t-il au valet de chambre.

— Oui, monsieur... Un monsieur que je ne connais pas... Il venait prendre des nouvelles de monsieur... Il a laissé sa carte, la voici...

Albert jeta les yeux sur la carte et lut, ainsi qu'il s'y attendait, le nom de Ludovic Bressolles.

— Quand est venu monsieur Bressolles? reprit-il.

— Ce matin.
— Est-ce mon père qui l'a reçu?
— Non, monsieur, c'est moi... Monsieur votre père était parti depuis une heure...

— Monsieur Bressolles n'a pas dit qu'il y avait chez lui quelqu'un de malade?

— Non, monsieur... il n'a rien dit...
Que faut-il conclure de ce silence? fit Albert en s'adressant à son ami, quand le valet de chambre se fut retiré.

— Rien de fâcheux... répondit l'officier. Si Mlle Bressolles avait été gravement souffrante, son père, tout occupé d'elle, n'aurait certainement point songé à prendre tes nouvelles... Tout au moins ne serait-il pas venu lui-même... Du reste, la blessure de cette jeune fille n'était littéralement qu'une égratignure...

— Tu me rassures et je ne m'inquiéterai pas...
Albert avait raison de ne point s'inquiéter, car Marie allait complètement bien, sauf un très léger mal de tête, résultant non de la blessure à la tempe mais de l'ébranlement causé par la chute.

Maurice vint le matin prendre des nouvelles de mademoiselle Bressolles, à laquelle il semblait porter le plus vif intérêt.

Ludovic le remercia chaleureusement d'avoir prodigué ses soins la veille à Marie, et le misérable écouta sans rougir les effusions de reconnaissance de ce pauvre père abusé.

En quittant la rue de Verneuil, Maurice se rendit au petit hôtel de la rue de Suresnes.

Lartigue et Verdier s'y trouvaient. Quoique le succès n'eût pas répondu à leurs espérances, ils félicitèrent le jeune homme de sa tentative hardie.

— Vous aviez quatre-vingt-dix-neuf bonnes chances contre une mauvaise! dit le faux abbé Méryss. La fatalité s'en est mêlée.

— Sans cet Albert de Gibray, c'était une affaire faite... répliqua Maurice avec un geste de colère. La petite coulait sous la glace d'où elle ne serait pas sortie vivante... Mais je vous le répète, c'est partie remise...

— Invertissez vite autre chose... reprit Verdier. Michel Brémont s'impatiente en Angleterre.

— Notre imagination travaille, mais il faut le temps... Il ne s'agit pas de supprimer bêtement une personne gênante, par un coup de force bien visible, et de mettre *illico* la police à ses trousses. Non... non... point de *crime* autant que possible... un *accident*, rien qu'un *accident*... Je ferai une seconde tentative quand j'aurai trouvé un *truc* ingénieux comme le premier, et quand je me croirai certain d'arriver au but sans crainte de complications compromettantes... Laissez-moi donc réfléchir, combinez, me creusez le cerveau, et cherchez de votre côté... Trois imaginations valent mieux qu'une...

— Avez-vous quelques notions de chirurgie? demanda Verdier.

— Quelques notions vagues... Je sais de cette science ce qu'on savait généralement les gens du monde...

— Vous souvenez-vous du procès de cette brave femme qui tuait ses enfants en leur enfonçant une aiguille dans le crâne?...

— Parfaitement... La pointe de l'aiguille atteignait le cerveau sans déterminer d'épanchement de sang: la mort pouvait être attribuée à une congestion cérébrale...

— Eh bien! mais s'écria Lartigue, voilà une chose simple et expéditive, ce me semble...

Maurice haussa les épaules.
— Et le moyen de l'employer, je vous prie? répliqua-t-il. Suis-je le mari de mademoiselle Bressolles pour l'approcher pendant son sommeil... C'est matériellement impraticable...

— Le poison?... dit Verdier.

(A continuer.)

DEMANDE.

On demande pour le 1er mai prochain, un commis (bar keeper) de première classe. Il devra être muni des meilleures recommandations et savoir parler l'anglais et le français. Personne ne devra se présenter s'il n'a pas les recommandations et les qualités requises.
S'adresser au
RESTAURANT DUBÉ,
Rue La Fabrique, Haute-Ville.
6 fév. 1883.

GARÇON DEMANDÉ.

On demande un garçon de 14 à 15 ans pour se rendre généralement utile. On exigera de bonnes recommandations.
S'adresser, HOTEL BLANCHARD,
Carré Notre-Dame, Basse-Ville.
29 mars 1883.

Demande.

Immédiatement un garçon pour prendre soin d'un poêle et se rendre utile généralement.
S'adresser à
C. V. M. TEMPLE,
67, Grande Allée.
Bloc Hamel.
27 mars 1883.

Pensionnaires Demandes.

On demande deux pensionnaires. On peut fournir deux belles chambres et même trois au besoin.
Un couple serait préféré.
S'adresser à ce bureau.
26 mars 1883 6f-p.

CAFE.

Désirez-vous avoir un bol de Café à bon marché et qui soit en même temps le meilleur, et bien rendez-vous chez
S. PAXMAN,
154, rue St-Paul.
30 mars 1883.—1m.

AVIS.

Monsieur Célestin Fortin a été chargé de vendre les maisons et hangars appartenant à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes ainsi que le grand mur de briques, qui sert de coupe-feu. Les hangars et étables devront être enlevés vers le mi-avril et les maisons en vente vers le mi-mai.
S'adresser à
M. CELESTIN FORTIN,
65, rue Bédard.
23 mars 1883.—8f.

Messieurs les Marchands

Sont respectueusement invitée à s'adresser, pour bons bas sans couture, en laine ou coton, grandeurs et couleurs variées, à la Manufacture de Tricot de Murray-Bay, où ils seront servis satisfaitement et à bon marché.
24 mars 1883.—4s-lfs-p.

Aux Laitiers

A LOUER, un champ de neuf arpens, en face du monument, chemin de Ste-Poye.
S'adresser à
W. BIGNELL, N. P.
Rue St-Pierre.
29 mars 1883—3f-p.

PHILIPPE BINGRAS & Co, archands de Charbon.

No 119, Rue St-PIERRE, B. V.

Informe ses pratiques, que depuis le 1er mars courant, il fait le commerce de charbon à son propre compte et non avec M. G. Gagnon comme les deux dernières années. Il aura toujours en mains toutes les sortes de charbon, et espère qu'en apportant même attention qu'il a donnée à remplir les ordres durant les deux dernières années, on lui continuera le même encouragement.
7 mars 1883.—1m.

Essieux! Essieux!!

M. Balthazar Hamel, de Lotbinière, à le plaisir d'annoncer au public qu'il a considérablement agrandi sa fabrique d'essieux de fer, essieux dits "Patentes" et "demi-patentes", les meilleurs, les plus commodes et les moins dispendieux que l'on puisse trouver. Qu'on ne se gêne pas d'en demander, on ne se fatiguera pas d'en faire. Vente en détail comme en gros.
Adressez-vous à B. HAMEL,
Fabricant d'essieux de fer, Lotbinière.
10 mars 1883.—1m.

Fonds de Banqueroute

DE QUINCAILLERIES DE
V. BELANGER & Cie
51, RUE LA FABRIQUE,
Haute-Ville.

Les soussignés ayant acheté ce grand fonds de Banqueroute désirent réduire le stock avant de déménager à St-Roch. Tous les effets sont réduits pour assurer une vente prompte. Ils invitent donc tous ceux qui ont besoin d'effets dans cette ligne à profiter de l'occasion et leur faire une visite sans retard.
Le fonds consiste en poêles de tout genre, ustensiles de cuisine, feronneries, argenteries et tout ce qui concerne cette branche de commerce.
L. N. BÉRTRAND & FRER
16 fév. 1883.—lan.

SOCIETE DE Construction Permanente DE QUEBEC.

No 23, Rue St-Jean.
\$10,000 A PRETER.

Maisons à vendre et à louer dans les différents quartiers de la ville.
La société prête sur la garantie de propriétés foncières ou des actions de la Société à un taux d'intérêt modéré et à des conditions de remboursement faciles.
Toute demande d'argent est de suite prise en considération et la transaction terminée dans le plus court délai possible.
ALPHONSE COTE,
Secrétaire-Trésorier.
14 fév. 1883.

IMPORTANT A SAVOIR

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a transporté SON MAGASIN ET SON ATELIER DE MEUBLES du No 48, rue St-Joseph au
No 72, RUE ST-JOSEPH,
(Ancienne propriété de M. Marcotte fon-

deur).
Il profite de cette circonstance pour annoncer qu'il a toujours en magasin un assortiment considérable de meubles de première qualité, tels que Sets de salon en noyer noir, couverts en crin et en brocatelle de soie, Sets de chambre à coucher en frêne, noyer noir, etc., etc.
Aussi: paillasses à ressorts, matelots en crin et en laine, et une grande variété de chaises en canne, trouée et en bois.
Le tout vendu à des prix qui défient toute compétition.

NAP. ARSENAULT,
No 72, Rue St-Joseph.
Toute personne ayant des meubles à vendre, ferait bien de s'adresser au No 72, rue St-Joseph. On paiera le plus haut prix.
17 mars 1883.—2m.

MAGASIN POPULAIRE Pimodan Langlois,

MANUFACTURIER DE TOUTES SORTES DE MEUBLES DE MENAGE. TOUJOURS EN MAIN, MATELATS, PAILLASSES Etc.

MON ASSORTIMENT DE Sofas, Chaises, Bureaux, Tables, Sideboards Couchettes.

AUSSI, Sets de Chambre à Coucher très élégants. Sets de Salon très riches. depuis \$45.00 en montant. Etagères, Tablettes et Tables de fantaisie de toutes sortes.
Prix défiant toute Compétition.
Une Visite est Sollicite.
PIMODAN LANGLOIS,
394, Rue St-Jean, QUEBEC.
15 mars 1883.—10f. E. et C.

ANNONCES NOUVELLES.

Aux entrepreneurs.—J. A. Robitaille & Fils.
 Une propriété de ville d'un grand prix.—J. Leaycraft.
 Une école anglaise.—M. Miller.
 Avis—Mme Poston.
 Vente à l'encan de chaussures pour le commerce.—Ostave Lemieux, & Cie.
 Encan de meubles de ménage, pianos, etc.—Oct. Lemieux & Cie.
 Société bienveillante St-Roch.—O. Goulet.
 Cour Supérieure.—A. Labrecque.
 Perdu.
 Café.—S. Paxman.
 Société des Commis-Marchands de St-Roch et St-Sauveur.—Eug. Roy.

QUÉBEC,

LUNDI, 2 AVRIL 1883

MANDÈMENT

De Monseigneur E.-A. Taschereau, Archevêque de Québec, promulguant un décret du Souverain Pontife relatif à l'Université-Laval.

ELZÉAR ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Déjà, Nos Très Chers Frères, dans notre mandement du 2 février 1882, Nous vous avons rappelé avec quel respect tous les enfants de l'Église doivent recevoir et exécuter les décisions du Saint Siège.

L'Église catholique est un TEMPLE dont Jésus-Christ est le pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech (Ps CIX. 4) et de même qu'il se sert du ministre de ses prêtres pour offrir le sacrifice non sanglant de nos autels, il parle aussi par leur bouche du haut de la chaire de vérité pour enseigner toutes les nations et leur apprendre à observer tout ce que ce divin Sauveur a enseigné.

C'est aussi un ROYAUME dont le souverain est Jésus-Christ, le roi immortel des siècles (1 Tim. I. 17). "Société visible à laquelle tous les hommes sont obligés de se joindre sous peine de périr éternellement, l'Église a besoin d'un chef visible, dont la majesté soit un reflet de celle du chef invisible, et dont l'autorité s'exerce dans tous les temps et dans tous les lieux pour maintenir l'unité et l'ordre au milieu de cette multitude innombrable et la conduire à sa fin dernière. Cette royauté spirituelle du Souverain Pontife a un droit rigoureux à notre respect et à notre obéissance. Ne séparons jamais ces deux sentiments qui ne peuvent être sincères l'un sans l'autre. Et comme cette royauté a une origine et une fin surnaturelles, notre respect et notre obéissance doivent être de même ordre, c'est-à-dire, avoir leur racine dans la foi et leur sève dans la charité, qui est le lien de la perfection (Col. III. 14)."

"Nous sommes tenus d'honorer nos pères selon la chair et de leur obéir, car dit Saint Paul, cela est juste... c'est le premier commandement fait avec une promesse; hoc enim justum est... quod est mandatum primum in promissione (Eph. VI. 1, 2). Depuis quarante siècles la malheureuse postérité de Cham expie la violation de ce grand précepte (Gén. IX. 23); terrible exemple de l'importance que la justice infligée de Dieu attache à l'honneur que les enfants doivent à leurs parents."

"A plus forte raison devons-nous honorer celui qui dans l'Église exerce visiblement l'autorité du Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ de qui dérive toute paternité dans le ciel et sur la terre; et qui omnis paternitas in celo et in terra nominatur (Eph. III. 15). De même que le Fils de Dieu exerce son pontificat et annonce sa parole par le ministère de ses prêtres et de ses apôtres, ainsi gouverne-t-il son Église par le successeur de saint Pierre."

"Quand donc, N. T. C. F., cette voix paternelle et royale tout ensemble se fait entendre pour juger un différend, donner une direction à suivre, imprimer à une institution naissante, l'élan qui doit en assurer le succès; poser des bornes à des aspirations dont la réalisation pou-

rait empêcher un plus grand bien, ou causer des inconvénients, réprimer un abus ou frapper des coupables... le devoir de tout vrai catholique est d'obéir à cette autorité tutélaire, sans laquelle tout serait désordre et confusion dans ce vaste royaume." (Mand. No. 107, 2 février 1883.)

Voilà ce que Nous vous disions il y a quatorze mois à l'occasion de deux décrets apostoliques dont l'un regardait ce qu'on appelle la question de l'Université Laval. Nous promulguons aujourd'hui sur le même sujet, et par l'ordre exprès du Souverain Pontife, un nouveau décret du 27 février dernier, dont Nous allons vous expliquer les principales parties.

1o Le Souverain Pontife déclare que non-seulement l'Université elle-même, mais aussi sa succursale à Montréal, a été établie par autorité apostolique. Il n'est donc plus permis d'entretenir le moindre doute à ce sujet.

2o Voulant mettre fin aux dissensions et aux attaques soulevées contre cette Institution et aux très graves dommages qui en résultent pour elle, le Saint Père, plein de sollicitude pour le bien de la religion, n'a pas hésité d'examiner de nouveau et de peser mûrement la valeur des raisons exposées de part et d'autre dans cette affaire; ce qui, d'un côté, indique quelle importance il y attache, et de l'autre, nous fait pressentir avec quelle docilité nous devons tous écouter sa voix.

"On peut dire que jamais cause n'a été examinée plus souvent, ni avec plus de soin, ni par une plus haute autorité. Aucun tribunal au monde n'aurait consenti à pousser la contumace jusqu'à ce point." (Mand. No. 107.)

3o En vertu de son autorité suprême, il ordonne l'observance scrupuleuse de ce qui est prescrit dans le décret de la S. C. de la Propagande du 1 février 1876 et dans la bulle d'érection canonique de l'Université, documents déjà renouvelés et confirmés par le même Souverain Pontife. Dans le premier de ces deux documents, le Saint Siège a pour but d'empêcher que des écoles de Droit et de Médecine ne continuent d'être affiliées à des Universités protestantes, et beaucoup plus encore que les étudiants catholiques ne fréquentent de telles universités. C'est à quoi maintenant il faut tendre par l'unique moyen possible indiqué dans le même décret, savoir: en favorisant la succursale de l'Université à Montréal.

4o Pour manifester sa volonté, le Souverain Pontife se sert aujourd'hui des expressions les plus fortes et les plus générales, puisqu'il ordonne rigoureusement en vertu de la sainte obéissance. Il n'y a non plus aucune exception quant aux personnes: archevêque, évêques, prêtres, religieux ecclésiastiques de tout degré et de toute dignité; fidèles de toute condition et de toute profession... tout catholique qui veut rester tel doit se soumettre.

5o Que défend le décret? Il défend d'oser à l'avenir tramer quelque projet contre l'Université et sa Succursale; l'attaquer de quelque manière que ce soit, par soi-même ou par d'autres, par des actes ou par des écrits, surtout s'il sont rendus publics, d'où il faut inférer que même des écrits non publics sont défendus.

6o Que commande le décret? Non-seulement il commande de s'abstenir de mettre le moindre empêchement à l'exécution du décret du 1 février 1876 et de la bulle d'érection, mais aussi de s'appliquer suivant ses forces à favoriser cette Institution et à lui prêter secours et protection.

Ce serait désobéir gravement à ces ordres si précis et si généraux que de chercher, directement ou indirectement à diminuer le prestige d'une Institution que le Souverain Pontife prend si solennellement sous sa protection.

Il ne serait pas bon catholique celui qui mettrait des obstacles au fonctionnement régulier de la succursale, soit en soulevant ou entretenant d'injustes préjugés contre elle, soit en créant de nouvelles difficultés civiles dans l'espoir de rendre inutiles les décisions du Saint Siège.

Ce serait agir contrairement à l'ordre du Saint Père que de recourir à la presse ou de publier des écrits pour formuler des accusations contre l'Université Laval, au lieu de s'adresser au tribunal régulièrement établi pour la juger.

Il y aurait désobéissance flagrante à la bulle d'érection, et aux décrets de 1876, de 1881 et de 1883, que de chercher à détourner les jeunes catholiques d'aller soit à l'Université de Québec, soit à la succursale de Montréal.

Bien plus, le Souverain Pontife ordonne strictement que tout laïque ou membre du clergé profite des occasions qui se présentent pour aider et protéger suivant la mesure de ses forces cette Institution en y dirigeant les jeunes catholiques.

En insistant de cette manière, N. T. C. F., sur les divers points de ce nouveau décret apostolique, et sur les fautes où tombent ceux qui les enfreignent, Nous sommes loin de vouloir vous adresser un reproche. Au contraire, Nous sommes heureux de pouvoir rendre au clergé et aux fidèles de l'archidiocèse le témoignage que ce n'est pas à eux qu'il faut attribuer la triste nécessité où s'est trouvé le Saint Siège de revenir à la charge d'une manière si sévère et si solennelle. Il n'y a pas ici d'école catholique affiliée à une Université protestante contrairement à une défense du Saint Siège qui date déjà de sept ans. Nos élèves catholiques, à part quelques rares et déplorables exceptions, ne fréquentent que des institutions catholiques. Ce n'est pas parmi nous qu'ont pris naissance ces obstacles et ces procès qui ont été suscités à la Succursale, contrairement à la volonté du Saint Siège. Dans ses actes publics, le clergé de l'Archidiocèse s'est constamment montré fidèle à ses traditions de respect et de soumission envers l'Épiscopat, les Sacrées Congrégations romaines et le Souverain Pontife: aussi voyons-nous ses travaux couronnés de succès, son zèle récompensé par le respect et la soumission des fidèles. Nous avons la ferme confiance que ces excellentes dispositions ne feront que prendre chaque jour de nouveaux accroissements. Unissez vos prières aux Nôtres, N. T. C. F., afin qu'il en soit ainsi jusqu'à la consommation des siècles.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit:

1o Le décret apostolique du 27 février 1883 sera lu et promulgué en langue vulgaire, dans ce diocèse, à la suite du présent mandement;

2o Nous recommandons au clergé et aux fidèles de ce diocèse de faire ce qui dépendra d'eux pour que les intentions du Souverain Pontife obtiennent leur plein effet.

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où l'on fait l'office public, ainsi qu'en chapitre dans les communautés religieuses, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse, et le contre-seing de notre secrétaire, le dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-trois, deuxième anniversaire de notre consécration épiscopale.

† E. A. ARCH. DE QUÉBEC.
 Par Monseigneur,
 C. A. MAROIS, Ptre,
 Secrétaire.

Suit le décret que nous avons déjà publié samedi matin avec le mandement de Mgr de Montréal.

Explications.

L'Étendard s'explique: il n'a presque pas voulu attaquer le président de la chambre. Il s'est tout simplement contenté d'insinuer que M. Taillon a eu la faiblesse de méconnaître son devoir pour favoriser M. Sénécal.

Faut-il avoir du poil de castor aux pattes pour venir répéter cette calomnie, après la protestation unanime de la chambre. L'Étendard a, au moins, un partisan dans la députation en la personne de l'hon. député d'Hochelaga. M. Beaubien était à son banc quand la conduite du journal dont il est l'un des propriétaires-rédacteurs, a été stigmatisée. Il a gardé le silence: il s'est rendu solidaire de l'opinion de ses collègues.

Les procédés dont M. Taillon est l'une des premières victimes, n'ont rien qui nous doive surprendre. Enfanté dans la haine, l'Étendard vivra de rancune. De ce potage on ne vit pas vieux!

Et, juste ciel, quelle vie! Quelle humeur acariâtre, querelleuse! Voyez plutôt la façon dont il nous traite. Nous ne lui voulons que du bien et il nous paie en satires. Pour nous mortifier il nous appelle néophyte. C'est odieux!

Au moins s'il ne lui prend pas

fantaisie de déclarer que nous sommes un individu! Ce serait le comble: ce serait pis même que de reprocher sérieusement à M. Beaulieu—c'est bien de lui, n'est-ce pas dont notre confrère entend parler—ses conciliabules criminels de la session dernière avec le chef de l'opposition et sept de ses suppôts plus méchants que lui.

Une après-midi avec Albani.

C'est samedi après midi que cette bonne fortune m'est arrivée, grâce à la New-York Piano Company, qui s'est montrée en cette circonstance d'une parfaite gracieuseté à l'égard du Canadien et de l'Événement.

La diva canadienne donnait au Queen's Hall à 2 heures, son dernier concert au Canada, le seul concert qui ait échappé aux manœuvres inqualifiables de la spéculation, manœuvres qui ont mérité à ses auteurs la réprobation générale et que l'Albani tout la première a fort regrettées.

M'est avis que la diva ne leur donnera pas une autre occasion de spéculer, lorsqu'elle reviendra au pays.

Pour le concert de samedi, les billets se vendaient \$4 et \$5. Ce n'était pas dans les prix doux, mais comparativement à ce que les spéculateurs exigeaient pour les deux premiers concerts, ces prix semblaient tolérables, et l'on payait sans trop hésiter.

La salle du Queen's Hall était remplie; à l'heure du concert, il n'y avait plus un seul siège vacant.

Beaucoup d'étrangers à Montréal; des québécois ça et là dans l'auditoire.

En attendant que le concert commence, on analyse la foule, on est à la recherche de figures connues. Le maire de la ville arrive, le chef affublé d'un pelage énorme qu'il fait disparaître en prenant son siège au premier rang des fauteuils d'orchestre. Comme les feutres dominent à Montréal, des loustics affirment que le maire, ainsi coiffé, ne doit pas venir d'autre part que de Québec. Un gros monsieur très obèse se prélassait violemment sur son siège auprès d'une dame; dans la chaleur de la causerie, le monsieur fait un écart soudain, en arrière; le dos de son fauteuil avait perdu contenance et lui faisait faux bond. Le monsieur, qui est bien connu; et a en ce moment un procès sur les bras, s'entend dire par un voisin:

—Vous avez le dos séché.

Courroux du monsieur qui se radoucit aussitôt en constatant que son interlocuteur ne l'a pas fait exprès.

Ce sont là des détails insignifiants, mais qui servent à vous faire prendre patience en attendant le concert.

Les artistes ne tardent pas à paraître. Melle Dickerson et M. Ciampi-Cellaj ouvrent le programme par un duo, *Lo so ben*, de *Martha*, de *Flotow*. Melle Dickerson est un mezzo-soprano charmant; M. Ciampi Cellaj, un tenor fort sortable, mais le plus faible des membres de la troupe; il chante une romance de *Don Pasquale*, *Bella sic come un angelo*.

DeSève vient à la suite. Le jeune ému de Paganini est annoncé pour la *Danse des sorcières* de Paganini. Madame DeSève l'accompagne au piano. DeSève a fait des progrès énormes; et il lui reste encore au moins quinze ans pour en faire de nouveaux. Il n'a pas encore cueilli ses plus brillants lauriers; mais cela ne tardera pas.

Après DeSève, c'est l'Albani qui est inscrite pour *Caro nome*, romance de *Rigoletto*, de Verdi. L'auditoire est dans l'attente: les cœurs sont palpitants; les regards tous concentrés sur un point, la porte d'entrée de la scène.

La diva fait bientôt son apparition au bras de M. Ferdinand Dulcken, pianiste accompagnateur. Les applaudissements éclatent. Albani salue gracieusement l'audience du parterre, du

balcon et de la scène; sa figure respire un air adorable de franchise et de candeur. Elle semble dire aux gens qui applaudissent: Vous êtes bien bons, mais il n'y a pas de quoi.

Quelle pureté et quelle richesse de timbre! Quelle égalité dans tous les registres de sa voix! C'est sans effort qu'elle attaque les notes les plus élevées, et qu'elle les soutient! Combien elle met de naturel et de sincérité dans l'interprétation! Vraiment la parole est insuffisante à décrire la beauté d'un pareil organe au service d'une âme aussi grande et aussi noble que celle d'Albani. Il faut voir, il faut entendre; et après cela l'on croit que l'on a rêvé.

Rappelée à outrance, Albani chante une romance de circonstance de composition toute fraîche, paroles de Fréchet, musique de Guillaume Couture. Rien de marquant dans cette composition: un ou deux excellents passages. Dans la bouche d'Albani, elle prend tout le relief qu'elle peut avoir.

Signor Mierzwinski, est un tenor distingué, très distingué. Comme son nom l'indique, il est polonais; il parle admirablement le français, comme d'ailleurs tous les artistes qui accompagnent Albani, à l'exception de signor Caravatti, qui comprend, mais ne parle pas la langue de Racine. M. Mierzwinski chante une romance de *Aida* de Verdi, *Celeste Aida*. Je me suis laissé dire que ce n'est qu'après sept ou huit ans de gammes, de vocalises, de trilles, qu'il s'est décidé à chanter sur la scène. Puissance, timbre ferme et légèrement métallique, étendue considérable, souplesse, tels sont les principales qualités de sa voix.

Teresa Carreno fermait la première partie du concert par la *Rapsodie hongroise* No 6, un des nombreux casse-cou musicaux de Liszt. La charmante pianiste, car Teresa Carreno est bien belle femme, a été rappelée avec enthousiasme. Elle a une vigueur et une délicatesse d'exécution vraiment remarquables. Sous ses doigts la fée, le piano devient un orchestre.

Ala seconde partie, Signor Caravatti basse, chante *Eri tu*, de *Un Ballo in maschera*, de Verdi, et Albani chante *Air des bijoux*, de Faust. Le public sous le coup de l'enthousiasme, rappelle la cantatrice. Albani vient saluer et se retire. Mais on en veut encore; c'est le dernier concert, et peut-être la dernière fois qu'on l'entendra; on réitère les rappels.

La diva cédant enfin, revient sur la scène, amenant avec elle d'une main De Sève qui ne s'est jamais trouvé aussi gentiment remorqué, et Teresa Carreno, qui se met au piano et entame les arpegges du prélude de Bach qui a servi de thème à un *Ave Maria*.

De Sève joue le prélude avec grand effet, et Albani répète la mélodie. Le silence est profond; les respirations sont pour ainsi dire suspendues; Albani semble adresser une prière au ciel; l'assistance est magnétisée; l'Albani traduit dans une langue céleste un élan de l'âme vers la Divinité; l'auditoire la suit et s'envole avec elle; l'émotion est à son comble; on veut la dissimuler, mais la chose est impossible; ça et là on essuie des larmes qu'on ne peut plus retenir. La dernière note du morceau se perd dans les vibrations d'un pianissimo suave, comme un écho de harpe éolienne apporté sur les ailes de la brise du soir.

Melle Dickerson chante *Il secreto*, de *Lucrezia Borgia*. Il faut un certain courage pour venir chanter à la suite d'Albani. Melle Dickerson est gracieuse; non seulement elle a du courage, mais même un talent fort distingué. Aussi le public la rappelle; ce n'est pas simple affaire de politesse, mais hommage rendu à une valeur incontestable.

Teresa Carreno donne une grande valse en la *bémol* de Rubinstein, on la redemande; Mierzwinski chante *Bianca al par*, des *Illyguenots*, on en veut encore; et le concert se termine par le quatuor de *Rigoletto*, chanté par Albani, Jennie Dickerson, Mierzwinski et Caravatti.

Le quatuor est bissé, et Albani termine sa partie en donnant l'ut dièze de poitrine.

A la porte les gens attendent la sortie des artistes. Albani se rend au Windsor où elle doit faire ses préparatifs de départ. A 6.30 heures, elle doit prendre un train du Vermont Central pour New-York où elle chantera lundi soir.

Nous sommes plusieurs québécois au Windsor, et comme nous n'avons rien de mieux à faire que d'assister au départ de la diva, nous attendons.

En attendant nous faisons la connaissance des artistes du concert et de M. Lajeunesse, père d'Albani, qui nous offre de nous présenter à la cantatrice. Ravis, nous acceptons, et nous allons nous poster sur son passage où nous employons le temps à redire nos émotions. M. Lajeunesse raconte divers épisodes de la vie d'Albani; il déclare que les seules biographies exactes de la vie de la diva sont celles qui ont été publiées dans l'Album musical et dans le Canadian Illustrated News. Il paraît qu'il n'y a pas longtemps que l'on commence à croire en Europe que l'Albani est née au Canada. Les démonstrations de cette semaine à Montréal vont servir à dissiper tous les doutes. A ce sujet, racontons un plaisant incident arrivé au père d'Albani lui-même. C'était à Messine, si je m'en rappelle bien. A la suite d'un succès brillant remporté par Mlle Albani, on ne pariait partout que de la nouvelle étoile. M. Lajeunesse, entrant dans un magasin de musique de la ville, trouva un groupe de gens qui discutaient la nationalité de la diva. Les uns prétendaient qu'elle était italienne, d'autres anglaise, et ainsi de suite. M. Lajeunesse s'approcha du groupe.

—Permettez, messieurs, dit-il, je crois connaître assez bien Mlle Albani pour vous dire et même vous assurer qu'elle est née au Canada.

—Canada, qu'est-ce que c'est que ça ? dirent les gens en chœur. Vous badinez, mon bonhomme, Albani est italienne pur sang.

M. Lajeunesse insistant, les gens le prenant pour un imposteur, lui auraient fait un mauvais parti, s'il ne se fut éclipé sans décliner son nom.

Il ne faut plus que quelques minutes pour 6 heures; nous voyons arriver les colis des artistes apportés par les employés de l'hôtel.

Une dame descend précédée d'une vieille femme portant un baby bien emmaillotté. La dame, c'est Teresa Carreno, qui après avoir causé un instant avec le gérant du Windsor, ordonne à la gouvernante de monter en voiture avec l'enfant. Passe quelqu'un qui heurte la gouvernante.

—Allons, prenez garde d'écraser mon enfant, dit elle au maladroit, en lui lançant de ses yeux de brésilienne un regard plein d'éclairs.

La belle et brillante pianiste disparaît.

Albani arrive, en tenue de voyage; on nous présente; gracieuse comme sur la scène, elle donne la main à tous en adressant un mot obligeant à chacun, et, au moment de descendre l'escalier,

—Messieurs, je ne vous dis pas adieu, mais à revoir.

Nous nous retirons enchantés, et l'un de nous, un peu ému, nous dit :

—Messieurs, je garderais toute ma vie cette main qui a pressé celle d'Albani.

—Et vous ferez bien, répondons-nous au Prudhomme.

La cantatrice, après avoir chanté à New-York, partira le 16 avril pour Londres. Elle nous reviendra peut-être à l'automne, et certainement l'an prochain, mais cette fois avec une troupe d'opéra.

En réponse à l'un de nous qui a eu une entrevue avec lui, M. Gye a dit :

—Ah ! vous êtes de Québec, monsieur. Nous serions allés à Québec, mais on nous a dit que vous n'aviez pas de salle convenable.

—C'est assez vrai, lui a répondu le Québécois, mais nous tâcherons d'en avoir une lorsque vous reviendrez.

La recette des trois concerts de l'Albani, à Montréal, a été de \$13,500. Là dessus, Albani touche \$3,600, et l'impressario Mapleson, labalanco.

N. LEVASSUR.

SUR LE MARCHÉ.—Il a été vendu samedi, sur nos marchés, du nouveau sirop d'érable. Des malins disent que ce n'était que du vieux sucre fondu.

A TRAVERS LA VILLE.

PREDICTIONS DE VENNER POUR LE MOIS D'AVRIL.—Le mois commencera probablement avec des bordées de neige et du temps froid dans les parties Nord.

3 et 4.—Froid et gelées.
5, 6 et 7.—Temps chaud avec de légers retours au froid et de légères gelées blanches.

8.—Bonne temps et température de printemps.

9 et 10. Tout probablement de la neige dans le bas du fleuve St-Laurent et dans les ports du golfe. Tempête et température froide de courte durée.

11, 12, 13 et 14. B. au temps et température douce du printemps avec les variations ordinaires du mois d'avril. Quelques indices de temps chaud. Fin de la semaine avec tempête et vent.

15 et 16. Température chaude, et temps sec, avec feux dans les bois dans plusieurs endroits.

17, 18 et 19. Indices de temps très chaud avec orages, tonnerre et tempête de vent.

20 et 21. Temps très favorable avec nuits froides. Dommages causés par les tempêtes dans les parties Ouest. Probablement changement au froid dans les parties Nord.

22. Pluies plus fréquentes.

23. Température et froid. Nuits froides, gelées en certains endroits.

26. Température toujours froide.

27 et 28. Temps chaud et température étonnante, très favorable aux moissons généralement.—Pluies.

38 et 20. Humide et temps froid avec quelques retours au beau.—Pluies froides.

Remarques générales.—Tout indique que la température sera très avancée et très favorable à la culture généralement. On se plaindra un peu du manque de pluie dans les parties Nord. Il y aura plus de pluie dans la province d'Ontario que dans la province de Québec.

EN VENTE.—Nous publions dans une autre colonne une annonce de vente d'une propriété de grand prix. Il s'agit des entrepôts occupés aujourd'hui par le gouvernement fédéral et situés sur la rue Dalhousie, et du lopin de terre qui les entoure. C'est un excellent poste pour le commerce. On pourra voir les plans de cette propriété en s'adressant à M. H. Stanley, 113, rue St-Pierre.

DON GÉNÉREUX.—Le 31 mars dernier, l'honorable George Couture, du Conseil législatif, a adressé à sa nièce, Sœur de la Charité, un billet de sept-cent quarante piastres et vingt centimes (\$740.20) pour être partagés comme suit : trois cents piastres (\$300.00) à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, de Lévis; cent piastres (\$100.00) au pensionnat des Sœurs de la Charité de Lévis; cent piastres (\$100.00) à l'Asile du Bon Pasteur, de Québec, cent piastres (\$100.00) à l'Hospice St-Charles du Bon Pasteur, de Québec; Enfin cent quarante piastres vingt centimes (\$140.20) à l'Hospice des Sœurs de la Charité, de Québec, pour les Orphelines. Un tel acte de charité n'a pas besoin de commentaires.

EXCELLENT RÉSULTAT.—M. Hogan, marchand de fruits et de légumes, vendait samedi des radis rouges cultivés par le docteur Bolduc du Sault Montmorency, dans des couches chaudes. Le docteur Bolduc est l'un de nos meilleurs horticulteurs.

ENCAN DE CHAUSSURES.—Nous attirons l'attention des marchands sur l'annonce de la vente à l'encan par M. Oct. Lemieux & Cie, du fonds de commerce de chaussure de la maison Isidore Boivin, rue Sous-le-Fort, Basse ville, pour une valeur de \$3,000.00. Le tout sera vendu sans réserve en lots. Cet encan aura lieu demain, mardi, et commencera à 10 heures A. M.

ARPENTEURS.—A la dernière réunion des membres du bureau des arpenteurs pour la puissance tenue à Ottawa cette semaine, M. Ludger Milville Deschênes de St-Roch des Aulnais et M. L. A. Bourgeault de St-Jean-Port-Joli ont été reçus arpenteurs pour toute la puissance.

L'assemblée annuelle du Bureau de Commerce de Québec a lieu à 2.30 heures cette après-midi.

Le conseil s'est réuni samedi dernier pour adopter le rapport des opérations de l'année qui va être soumis à l'assemblée aujourd'hui.

MORT ACCIDENTELLE.—Il est arrivé un pénible accident sur la ferme du Séminaire de Québec en arrière de Stoneham ces jours-ci.

La trappe d'une cave a cédé sous le poids d'une femme du nom de La-chance et la malheureuse a fait une

chûte d'une dizaine de pieds de hauteur.

Elle a reçu des blessures tellement graves qu'elle en est morte.

UNE RÉSOLUTION.—Le conseil du bureau de commerce de Québec a adopté la résolution suivante: Qu'une députation soit nommée pour se rendre à Ottawa et pour se mettre en rapport avec les membres du parlement dans le but d'opposer le projet de chemin de fer de M. McCarthy, et que cette députation soit composée de MM. H. Dinning, R. Brochu, E. Fitch, S. Peters, J. Shaw et B. Verril.

Cette députation devait partir vendredi, mais craignant d'arriver trop tard, elle a expédié la résolution adoptée à Sir Hector Langevin par le secrétaire du Bureau, de bonne heure vendredi matin.

ARPENTAGE.—A la dernière réunion des membres du bureau des arpenteurs pour la Confédération, tenue à Ottawa, la semaine dernière, MM. Ludger Milville Deschênes de St-Roch des Aulnais, et L. A. Bourgeault, de St-Jean-Port-Joli, ont été reçus arpenteurs pour toute la Puissance.

POISSON.—M. Gregory vient d'ajouter à la collection de poisson destinée à l'exposition de Londres, un magnifique échantillon de truite canadienne pris dans un des lacs des environs de Québec.

GROSSE MARÉE.—L'ivrognerie fait tous les jours des siennes. Depuis samedi dernier à aller jusqu'à dimanche à minuit, quatre personnes ont été arrêtées et logées à la station de police de St-Roch, pour péché d'ivresse. C'est le temps de dire qu'un certains quartiers on souffre de la soif.

BON SUCCÈS.—M. Napoléon Méreny, qui a été admis à la pratique de la médecine aux derniers examens à Montréal, doit aller s'établir dans la paroisse de Ste Marie de la Beauce.

Nous souhaitons le meilleur succès possible à ce nouveau disciple d'Esculape.

RELIGIEUX.—A compter de dimanche prochain, les heures des messes à l'église St-Roch seront comme suit : la première à 5.25 heures a. m., la 2e à 6.30 heures et la dernière à 7 heures.

POINTE DES MONTS.—Des correspondances de la Pointe-des-Monts et de la rivière Godbout, à la date du 10 mars, nous informent que l'hiver a été extraordinairement rigoureux dans cette partie du pays. Pendant les mois de janvier et de février, le mercure est descendu quelquefois à 30 et même à 47 degrés au-dessous de zéro. La neige est tombée en grande abondance.

A la Pointe-des-Monts, la chasse a eu des résultats excellents : neuf chasseurs ont abattu 290 loups-marins. Ces loups-marins valent environ \$4 chacun.

Le 25 février, l'un de ces chasseurs, un nommé David Picard, faillit perdre la vie dans d'étranges circonstances. Il voguait, avec un compagnon, en canot d'écorce au milieu des glaçons, à la poursuite des loups-marins.

A environ un mille de la côte il réussit à en tuer un et après lui avoir posé le cranet à travers le nez, il se préparait à le tirer dans son canot, lorsqu'un énorme poisson surgit et saisit l'autre extrémité du loup-marin. Picard ne se sentait pas disposé à céder facilement la partie et avec une grande présence d'esprit il s'assit dans son canot pour l'empêcher de chavirer, et ordonna à son compagnon de faire feu sur le monstre. Celui-ci recula d'abord, mais revint à la charge; une autre balle eut pour résultat de le rendre furieux et il abandonna le loup-marin pour s'attaquer au canot. Picard jeta du harpon bravement pendant que son compagnon rechargeait son fusil pour la troisième fois, tira et tua le monstre.

C'était un requin du Groenland ayant 14 pieds de longueur et pesant environ 500 livres. Il a été traîné au rivage et ouvert. L'estomac contenait la carcasse entière d'un loup marin, plusieurs morceaux de peaux et d'une ortie de mer pesant quatre à cinq livres chacun et nombre de poissons digérés en partie.

FAITS DIVERS.

ALBANI ET L'ASILE DE NAZARETH.—Madame Albani a envoyé vendredi à la Supérieure de l'Institution des Jeunes Aveugles à Montréal, le billet suivant : "Un patit souvenir de mon séjour à Montréal."

E. ALBANI. Le billet était accompagné de cent dollars. La Supérieure de l'Asile de Nazareth était, nous dit-on, compagne de couvent de notre grande artiste.

Albani a la mémoire du cœur. Les pauvres petits aveugles n'ont pu applaudir à son admirable talent, mais ils lui garderont une immortelle reconnaissance pour sa générosité.

ELMIRE AUDET, RETROUVÉE A CHESHAM.—La plupart de nos lecteurs se rappellent sans doute l'émoi créé, il y a quelques jours, quand les journaux rapportèrent la nouvelle de l'enlèvement, par un vieux Sauvage du nom de Sougrain,

d'une jeune fille de 15 ans et quelques mois, du nom d'Elmire Audet, résidant avec ses parents à Notre-Dame des Anges, dans le comté de Portneuf. L'enlèvement eut lieu dans la soirée du 10 novembre dernier. Il faisait mauvais et la nuit était très sombre ce soir-là. La jeune Elmire était allée à la grange y chercher une botte de paille pour emplir les paillasses. Le père était absent de la maison. La mère voyant l'absence de sa fille se prolonger d'une manière inusitée, devint inquiète et alla voir ce qu'elle faisait. Voyant ses recherches inutiles elle alla donner l'alarme chez les voisins. Ces derniers s'empressèrent de fouiller partout où l'imagination pouvait les conduire, mais en vain. On fit écrire partout donnant le signalement de la jeune fille, personne ne l'avait vue. Ce n'est que dans le mois de février que les pauvres parents firent publier la chose dans les journaux.

M. le Curé de Notre-Dame des Bois (Chesham) ayant lu le fait dans le *Pionnier*, crut reconnaître dans la réunion d'un vieux sauvage et d'une jeune fille campés dans la forêt des environs, les fugitifs en question. La description qu'en donnaient les bûcherons qui avaient pu les approcher, correspondait exactement avec le signalement donné par les journaux. Il nous écrivit aussitôt et nous avons de suite donné connaissance de la chose au père de la jeune fille, qui se mit en route pour Chesham. Mardi soir, le 27 mars, il arrivait à Sherbrooke et après s'être consulté avec les autorités d'ici, et s'être muni de papiers nécessaires, il prenait le train de l'Intercolonial à 3 heures, le 28, pour se rendre à Chesham. Au moment de mettre sous presse nous n'avons pas encore reçu de nouvelle du succès de son voyage.

—Le *Pionnier* de Sherbrooke.

LE FEU A LACHINE.—Nous avons pu nous procurer quelques détails au sujet de la maison Ottawa Hotel qui a été réduite en cendres vendredi à Lachine.

Cette maison était inhabitée depuis déjà plusieurs mois et on avait commencé depuis quelques jours à lui faire subir quelques réparations, car un M. McLean devait en prendre possession au mois de mai pour en faire un hôtel. Les réparations étaient très avancées et déjà on y avait installé un magnifique piano.

Vers 7.20 du soir quelqu'un qui passait sur la rue vint à toute course avertir les voisins que la maison était en flammes, on essaya en vain de lutter contre le feu. Au bout d'une heure et demie toute la maison était réduite en cendres. On nous informe que l'incendie a été causé par des étincelles qui s'étaient échappées du poêle où on avait laissé du feu. Les pertes sont de \$5,000 à \$6,000.

LES VOLS SACRILÈGES.—Dans la nuit du 1er au 2 mars, des malfaiteurs se sont introduits dans l'église de Vinça (Pyénées Orientales) ont dérobé tous les vases sacrés, enfoncé le tabernacle et répandu sur le pavé les saintes espèces. Les troncs ont été également vidés. On est à la recherche des voleurs.

JOUR D'ACTION DE GRACES.—Ca paraît être devenu généralement d'usage maintenant de remettre à une seule journée ses actions de grâces pour toute l'année.

Mais il y a exception à cette règle générale cependant, pour ceux qui font usage de l'extracteur des cors, sans douleur, de Putman, et qui obtiennent toujours d'une manière inflexible une guérison parfaite. Ils se sentent toujours animés de reconnaissance. Essayez l'extracteur des cors, sans douleur, de Putman.

Sauf, sûr et sans douleur. En vente chez les pharmaciens partout, N. C. Polson et cie, Kingston propriétaire.

MARIAGE.

A Lowell, Mass, le 25 du courant, M. Arthur Lemieux, ci-devant de Québec, conduisait à l'autel Mlle Amanda Dorval, fille unique de M. Louis Dorval, ci-devant de St-Joseph de Lévis. La bénédiction nuptiale a été donnée aux nouveaux époux par le Révd P. Garin, curé de l'église Canadienne-française de Lowell.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

MORTS.

En cette ville, le 29 mars dernier, à l'âge de 62 ans, Mlle Melanie Mondor, après une maladie de quatre ans, soufferte avec la résignation la plus chrétienne.

Elle laisse pour déplorer sa perte, deux cœurs inconsolables.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 8 heures précises.

Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire, No 8, rue MacMahon, à 7 1/2 heures précises pour se rendre à la chapelle du faubourg St-Jean, et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Vente à l'Encan de chaussures pour le Commerce.

Par OCT. LEMIEUX & Cie.

MARDI, LE 3 AVRIL

Au magasin de M. Isidore Boivin, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, Québec.

\$8,000.00

de chaussures, consistant en bottes Wellington, bottes de pêches, demi-bottes, bottes Garibaldi, souliers, bottines, gâters, cressons, bottines de prunel, chaques, chaussures d'enfants, semelles, etc., etc.

Nous avons reçu instruction de M. J. Boivin de vendre à l'encan, mardi le 3 avril 1883, son magasin, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville tout son immense assortiment de chaussures au montant de \$8,000.00, le tout manufacuré depuis seulement six mois. Vu que M. Boivin abandonne le commerce de détail tout sera vendu absolument sans réserve.

Conditions libérales et connues le jour de la vente.

La vente commencera à 10 heures précises.

OCT. LEMIEUX & Cie., Encanteurs.

27 mars 1883.

Encan de Meubles de Menage, Pianos, Etc. Etc.

PAR OCT. LEMIEUX & Cie.

MERCREDI, le 4 AVRIL,

A la résidence de M. G. Guimont No 86 rue Des Fossés, St-Roch.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan Mercredi le 4 avril, à la résidence ci-haut mentionnée, tout l'ameublement de la maison consistant en un bon Piano cottage 7 octaves, amablement de salon, chaises en crin, canapé, tapis, cromos, sideboard, grande table à dîner, tables de centre, huilier en argent, cantellerie en plaqué, ameublement de chambre à coucher et autres effets.

Tout vendu absolument sans réserve.

La vente commencera à 2 heures précises.

OCT. LEMIEUX & Cie., Encanteurs.

31 mars 1883.

Une classe Anglaise

— SERA OUVERTE —

LUNDI, 16 AVRIL

PAR LE PROFESSEUR M. MILLER.

Pour plus amples informations s'adresser au professeur M. Miller, No 1 College Court, rue Ste-Anne.

31 mars 1883.—G.P.

Aux Entrepreneurs.

BOIS DE SCIAGE A VENDRE.

J. A. ROBITAILLE & FILS.

Sainte-Flore.

Désirent informer leurs amis et le public généralement que leur nouveau moulin à scie sera en réparation sous peu de jours et qu'ils sont prêts à fournir immédiatement tout les bois de charpente, bilots de première qualité, en Merrier, Bois Blanc, Frêne, Pin, Epinette, Sapin Cèdre, etc, etc, aux meilleures conditions possibles.

Ce moulin est situé à quarante arpents seulement de la station des Piles, ce qui est un grand avantage pour les personnes de cette ville qui auraient besoin de bois de quelque qualité que ce soit.

Les entrepreneurs, ouvriers, constructeurs et autres, trouvent en s'adressant à MM. Robitaille, tous ce dont ils auront besoin, d'après les devis qui auront été fournis. Le bois sera préparé en la longueur, grosseur et qualité désirées.

Du moment qu'un ordre et devis auront été reçus, on s'empressera de faire connaître le montant de la commande, et sur commande on exécutera avec promptitude et fidélité les ordres reçus.

On pourra adresser les ordres à

J. A. ROBITAILLE & FILS.

Sainte-Flore.

2 avril 1883.—1m.

Une propriété de ville d'un grand Prix

A VENDRE.

Ce lopin de terre de grande valeur, faisant front sur la rue Dalhousie de 177 pieds, sur la rue James, de 102 pieds et sur la rue Prince de Galles de 112 pieds, avec une façade solide à trois étages et en pierre de taille, maintenant occupée par le gouvernement fédéral comme entrepôt. Les magasins, qui ont subi de grandes réparations l'été dernier, sont construits sur des fondations de pierre massive et sur un fond solide. Outre ce bloc, il y a un lot vacant faisant face à la rue Dalhousie et contenant une superficie de 4,687 pieds, le dit lot ayant un passage donnant accès à la rue du Prince de Galles.

S'adresser à

J. LEAYCRAFT, Ecr.

New-York.

Ou à

H. STAVELEY,

ARCHITECTE.

Québec

On peut voir le plan de la propriété au bureau de H. Staveley, 113, rue St-Pierre.

2 avril 1883.—3f.

